

Nkeramugaba Joseph
Juge Tribunal de Gatonde
Bukonya-Bugalura
Ruhengeri.

/COPIE/-

Gatonde le 15 septembre 1958.-

Au Mwami du RWANDA MUTARWA Rudahigwa
à NYANZA.-

Au Mwami du Ruanda,

Je me permets très respectueusement la liberté de soumettre à votre appréciation le cas suivant qui me concerne:

Après avoir été s/chef au Bukonya-Bugabura, après que ma s/chefferie, de moindre importance, a été annexée en date du 30 novembre 1957 alors que j'étais côté "TRES BON", après que ma candidature comme s/chef de la s/chefferie Busarabuge dans le Kibali-Buberuka, était reconnue et confirmée par Monsieur le Résident Dessaint, et après que cette nouvelle candidature a été rejetée par Monsieur le Chef Kalima alors chef de la chefferie Kibali-Buberuka, Monsieur l'Administrateur d'Arien m'a proposé comme juge du Tribunal de Gatonde dans la chefferie Bukonya-Bugarura. Suivant l'accord de Monsieur le Résident et du Mwami du Ruanda, j'ai été nommé juge du Tribunal précité en date du 27 décembre 1957.

Vous n'ignorez pas, Mwami du Ruanda, les avantages barométriques que mon souci d'obéir m'a fait perdre en acceptant la nouvelle place de juge du tribunal de chefferie. Et maintenant, en date du 3 septembre 1958, j'ai reçu une lettre de Monsieur Rwabukamba, chef de chefferie Bukonya-Bugarura m'annonçant qu'il m'est accordé un délai de 25 jours de préavis après quoi je serai définitivement déposé.

Je vous ferais remarquer, Mwami du Ruanda que cette autorité me fait savoir que l'unique cause de ma déposition est le fait que le Tribunal de Kibali-Buberuka, à Murambi est supprimé, alors que celui confié à ma responsabilité continue à fonctionner.

Cette décision de l'Autorité qui n'a pour conséquences que la ruine de mes enfants et celle de ma propre personne, alors que depuis que je suis au service du pays, il n'y a pas eu de méfaits de service mis à ma charge, m'a inspiré l'idée d'adresser une lettre à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri en date du 5 septembre 1958, lui demandant de revoir mon cas et de me chercher la possibilité d'un nouvel emploi de façon à parer aux inconvénients qui résultent de cette décision de l'Autorité portée à une personne qui n'a fait que servir le pays avec équité. En date du 10 septembre 1958, j'ai adressé une nouvelle lettre à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri, lui rappelant que je m'étais adressé à lui par ma première lettre du 5 septembre 1958. Les deux lettres n'ont pas eu de suite.

Qu'il me soit permis, Mwami du Ruanda, de vous signaler qu'en date du 1 juillet 1958 j'ai été décoré de la médaille honorifique d'avoir servi le pays avec équité pendant toute ma carrière. Et en date du 5.8.58 j'en ai reçu une seconde. Il me semble que cela prouve suffisamment que j'ai été un élément honnête au service du pays. Dès lors il me semble peu conforme que je reçois pour récompense de tout cela, une déposition injuste dont le seul but est de me faire mourir de faim, moi et mes enfants.

Ainsi, Mwami du Ruanda je soustraits à votre bienveillance et à votre décision tout ce qui me concerne. Je vous prierais Mwami du Ruanda, d'examiner mon cas de façon à ce que, par votre intervention, il soit remédié à cette décision qui, comme je vous l'ai dit plus, n'a pour conséquences immédiates quema ruine et celle de mes enfants.

Comptant sur votre amabilité et avec mes remerciements anticipés et très sincères, veuillez agréer, Mwami du Ruanda, l'expression des sentiments les plus respectueux.

Nkeramugaba Joseph
(s6) Nkeramugaba

Ruhengeri



3451

-K.D-
TERRITOIRE DE RUHENGARI.

Ruhengeri, le 7 octobre 1958.-

Nº A/1.033/AI.14



Kuli NGARUYINCURU
à

K A G O G O

Imyanya myinshi y'abaseseri yavuyeho. Abatware
b'intara bavuga abaseseri bazavanwa kukazi. Muli abo rero
bavuze ubarimo. Mbirambabaje kuko ntamwanya mfite wokuguha.

L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.

A/1033/A1 14

Kgareyushu.

Plusieurs anglais & assesseurs
ont été supprimés. ~~Je n'ai~~ AA Ces chefs
ont décidé quels seraient les assesseurs &
licenciés. Vous êtes malheureusement du
nombre. Je n'ai pas d'autre anglais pour
vous, je le regrette.

Kingamanda

AT